

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p><b>Nombre de conseillers</b> En exercice : 12 Présent : 10 Procuration : 0 Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le huit août Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : M. BRAIZE Richard <u>Date de convocation</u> : 4 août 2023</p>
<p><u>Réf</u> : 2368  <u>OBJET</u> : Marché <b>carillon des lindarets</b> – <b>Société PACCARD</b></p>	<p><u>Présents</u> : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Sonia - M. DUCHEMIN Vincent - Mme MICHAUD Carole <u>Absents ou excusés</u> : Mme MCQUADE Alisha - Mme TAVERNIER Marie -Laure <u>Procuration</u> : néant</p>

Monsieur BRAIZE Richard propose au conseil municipal dans le cadre de la réalisation d'un carillon au Lindarets de retenir l'offre de prix de la société PACCARD à SEVRIER spécialiste des cloches pour la réalisation de ARS SONORA « Lindarets » de 20 cloches, d'un montant de 393 584.00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

\* **ACCEPTÉ** la proposition d'offre de prix de la société PACCARD à SEVRIER spécialiste des cloches pour la réalisation de ARS SONORA « Lindarets » de 20 cloches, d'un montant de 393 584.00 € HT

\* **CHARGE** monsieur le maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

Le secrétaire  
BRAIZE Richard



Le Maire  
DENNE Jean – Claude

